

MAROLLES LE MAG

#179

MAI 2022

CARNAVAL

DE MAROLLES

BUDGET 2022
P.11

MAROLLES EN FÊTE
P.16

CINÉ PLEIN AIR : VOTEZ !
P.18



Un projet immobilier ?

Achat - Vente - Location - Gestion - Défisicalisation

123 webimmo .com

L'ESSENTIEL DE L'IMMOBILIER AU MEILLEUR PRIX !

Déjà près de 100 ventes sur votre commune

Un réseau national d'agences immobilières aux puissants moyens :

Estimations en ligne et en visio
Reportages photo qualitatifs
Visites virtuelles
Diffusion massive des annonces
Sélection des acquéreurs
Suivi personnalisé
Compromis de vente à distance
Signature électronique

...et pour les investisseurs plus de 1 200 programmes de biens neufs sur l'ensemble du territoire national & Dom et une offre de gestion locative intégrée.

Depuis plus de 15 ans, chez nous c'est seulement :



d'honoraires*

*Honoraires cumulatifs pratiqués chez 123webimmo.com

J'EN CROAAAK
PAS MES YEUX



123webimmo.com

Votre interlocuteur à Marolles : Sylvie Benisti - 06 32 99 78 66

Agence de St-Maur

Agence de Sucy

Agence de Santeny

VENDEZ PLUS VITE, ACHETEZ MOINS CHER !





Le CME au Sénat

MERCREDI 30 MARS

Invités par Christian Cambon, sénateur du Val-de-Marne, les enfants du CME ont pu découvrir l'architecture emblématique et fastueuse du Palais du Luxembourg, et en apprendre davantage sur le fonctionnement de la Chambre haute du Parlement.



08 TRAVAUX



11 BUDGET 2022



15 SEM DÉV



16 MAROLLES EN FÊTE



18 CINÉ PLEIN AIR



20 40 ANS - MAROLLES KARATÉ DO SHUKOKAI



25 VISITE D'OLIV

MAROLLES LE MAG' - #179 - MAI 2022

- // **Directeur de la publication :** Alphonse Boye
- // **Rédacteur en chef :** Stéphanie Lourenço
- // **Rédaction :** Stéphanie Lourenço, Romane Cressini, Antoine Behr
- // **Conception graphique :** Mahaly Andriamaheninjafy
- // **Impression :** FORTIN LE PROGRÈS
- // **Distribution :** FAB DISTRIB
- // **Tirage :** 2000 exemplaires
- // **Photos :** Service Communication et 123RF
- // **Dépot légal :** ISSN 2825-0443

📱 Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Chères Marollaises,
Chers Marollais,

Le 12 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2022. Il s'agit sans doute de la délibération municipale la plus importante de l'année.

Importante car, au-delà de permettre le bon fonctionnement de la collectivité, l'adoption de cette délibération permet à la commune d'engager les dépenses indispensables à la réalisation des projets communaux.

Sur cet aspect, **nous avons proposé au Conseil municipal un budget ambitieux pour 2022** se traduisant par une

augmentation des dépenses d'investissement de 17% par rapport à 2021. Parmi **les projets de l'année**, retenons la requalification de l'avenue des Bruyères, la remise en état des cheminements du Parc urbain, la création de l'aire de jeux pour les enfants et bien d'autres, que vous découvrirez au fil des pages du dossier de ce magazine, consacré au budget.

L'adoption du budget primitif 2022 est aussi importante car elle confirme **notre volonté de refonder la stratégie budgétaire de la commune** sur deux piliers.

Le premier consiste à présenter en Conseil municipal **un budget au plus proche des réalités**. En d'autres termes, nous souhaitons que les projets prévus au budget de l'année soient, autant que possible, réalisés dans l'année. Cette évolution est déjà perceptible depuis 2 ans : en 2021, 63 % des projets prévus ont été réalisés (61% en 2020). Dans les années précédentes, ce taux de réalisation oscillait aux alentours de 42%.

Le second pilier consiste à développer **une recherche active de subventions**, auprès de nos partenaires que sont, l'État, la Région, le Département et le Territoire. Là aussi les résultats sont déjà perceptibles. En 2021, et pour la première fois depuis 2013, plus de 70% des subventions prévues au budget primitif a été obtenu par la commune (66% en 2020). Auparavant, ce taux d'obtention s'établissait en moyenne à 36%.

C'est donc un changement de stratégie qui permet à la collectivité **d'investir de manière équilibrée tout au long du mandat**, sans attendre la dernière année avant les élections pour réaliser les investissements nécessaires à notre cadre de vie.

Je tiens ici à remercier le dévouement des agents de la commune, en particulier le service Finances – Subventions et mes collègues élus qui ont permis la mise en place de cette stratégie budgétaire. Nous avons ainsi augmenté notre capacité de financement de nos investissements tout en présentant, au Conseil municipal et aux Marollais, un budget ambitieux, réaliste et sincère. C'est en appliquant cette nouvelle stratégie budgétaire que la commune peut **augmenter sensiblement les dépenses d'investissement sans augmenter les impôts, ni recourir à un nouvel emprunt**.



Retrouvez l'actualité de la commune sur
MAROLLESENBRIE.FR

Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles



Bien à vous

Votre Maire

Alphonse BOYE

EN IMAGES

Projet inclusion

DU 8 AU 25 MARS

« Vis ma vie, vis mon handicap », action de sensibilisation des enfants au handicap réalisée par le service enfance au sein des écoles.



Séjour à la montagne

DU 25 AU 29 AVRIL

Une trentaine de jeunes marollais ont profité d'un séjour gorgé d'air frais et de belles activités sportives à la montagne en Haute-Savoie.

Commémoration

DIMANCHE 8 MAI

Commémoration du 8 mai en présence du Conseil Municipal d'Enfants et du Conservatoire.



Classe Patrimoine

DU 4 AU 8 AVRIL

Classe Patrimoine pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 de l'école de la forêt. Visite du chantier médiéval de Guédelon, château de Versailles et potager du roi, musée de l'imprimerie et ateliers sur la préhistoire à l'école.



Fête du Livre et du Jeu

SAMEDI 26 MARS

Fête du Livre et du Jeu, Place des Quatre saisons, en présence de plusieurs auteurs dont le journaliste Renaud Dély.



EN IMAGES



Théâtre

VENDREDI 11 MARS

Pièce de théâtre « Et elles vécurent heureuses » à la salle des fêtes.

Choco-littéraire

MERCREDI 13 AVRIL

Choco-littéraire sur la littérature jeunesse fantastique à la bibliothèque, en présence de Noémie Delpra et Souhila.



Café-littéraire

JEUDI 14 AVRIL

Café-littéraire sur la littérature fantastique à la bibliothèque, en présence d'Aurélié Philippe, Philippe Aurèle Leroux et Frédéric Fort.



Les Concerts de Poche

SAMEDI 23 AVRIL

Les Concerts de Poche avec Karine Deshayes et Philippe Cassard à l'église Saint-Julien de Brioude.



Ateliers Concerts de Poche

JEUDI 14 ET MERCREDI 20 AVRIL

L'équipe de l'association « Les Concerts de Poche » a proposé plusieurs ateliers au sein des écoles, du collège, du centre de loisirs mais également de la bibliothèque. Axés sur l'invention et l'interprétation, ces ateliers ont permis la création collective et musicale d'un conte.





CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION

DANS LE QUARTIER DES VIGNES

Le quartier des vignes bénéficie d'une phase de test pendant 2 mois, avec un changement de sens de circulation et notamment de nouveaux aménagements sécuritaires : nouvelle signalétique, passages piétons, coussins berlinois pour réduire la vitesse des véhicules...

En effet, les riverains du quartier des Vignes ont sollicité la mairie lors d'une réunion de quartier en septembre 2021. Les problèmes remontés étaient l'augmentation du trafic routier dans le quartier, la vitesse élevée des véhicules, les bacs de collecte des ordures ménagères gênant le passage des piétons sur les trottoirs, les nuisances sonores importantes dans les jardins dues au trafic, etc.

À l'issue d'une réunion publique, les riverains ont été invités à voter pour la mise en place d'une phase de test pour une nouvelle circulation du 30 mars au 30 mai 2022 et pour les aménagements sécuritaires suivants :

- changement de sens de circulation du chemin de la Fontaine froide et de la rue des Fouleurs,
- installation d'une Zone 30 dans tout le quartier,
- installation d'un STOP à l'intersection du chemin de la Fontaine froide et de la rue des Vignerons,
- installation de 2 CÉDEZ-LE-PASSAGE à l'intersection de la rue des Fouleurs et de la rue des Vendangeurs, puis à celle de la rue des Fouleurs et de la route de Brie,

- création d'un carrefour à sens giratoire à l'intersection de la route de Brie et du chemin de la Fontaine froide,
- mise en place de 2 coussins berlinois pour casser la vitesse à l'entrée du chemin de la Fontaine froide.

Force est de constater qu'à l'heure actuelle le changement de sens de circulation est bien respecté. Mais ça n'a pas été le cas au tout début où le changement de sens a perturbé les habitudes des automobilistes. La Police municipale a dû être présente plusieurs jours pour accompagner les automobilistes récalcitrants qui empruntaient le sens interdit. Le premier samedi, pas moins de 300 véhicules ont été contrôlés à contre sens !

Il reste encore la vitesse à diminuer, nous espérons que les coussins berlinois casseront la vitesse sur le chemin de la Fontaine froide. Des contrôles routiers sont envisagés pour faire respecter la zone 30 et la tranquillité des riverains.

À l'issue de cette période de test et afin de dresser un premier bilan, une nouvelle consultation des riverains sera organisée.

CŒUR DE VILLAGE

Le recours en référé de l'association Préservons Marolles rejeté par le juge administratif

Bien que la procédure de recours, déposée par l'association « Préservons Marolles » contre la commune et la société Expansiel sur la caducité des permis de construire du projet de Cœur de Village, soit toujours en cours, un recours en référé a été déposé le 3 février 2022 par l'association afin de suspendre les travaux.

Par une ordonnance du 9 mars 2022, le **Tribunal Administratif de Melun a rejeté la requête** en référé présentée par l'association « Préservons Marolles ».



REQUALIFICATION DE L'AVENUE DES BRUYÈRES

Pour rappel, il s'agit ici de réaliser une continuité des travaux effectués sur la première partie de l'avenue des Bruyères (allant jusqu'au centre équestre des Bagaudes).

Objectifs : requalifier, sécuriser et permettre l'accès aux trottoirs pour les personnes à mobilité réduite ; rénover la chaussée et la signalisation ; réduire la vitesse ; rénover l'éclairage public et offrir plus de luminosité aux riverains.

Calendrier des travaux :

- **Phase 2 de début mai à fin juin** : reprise des trottoirs et de la pelouse. Une circulation alternée sera mise en place pour la réalisation de cette phase.
- **Phase 3 de juillet à août** : travaux sur la chaussée.

AIRE DE JEUX

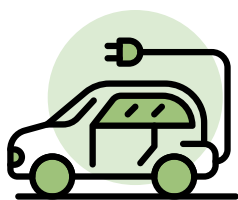


Le Parc urbain va accueillir avant l'été, de nouveaux modules de jeux pour enfants. Ils seront situés près de l'aire de jeux actuelle. L'emplacement a été déterminé après concertation des riverains et des utilisateurs. Le regroupement des jeux permettra aux petits et aux grands de profiter ensemble d'une aire complète et sécurisée.

Chaque module sera implanté avec des normes de sécurité pour éviter les collisions lors des phases de jeux des enfants. Un sol amortissant sera coulé sur l'ensemble de l'aire de jeux, il est drainant, très résistant aux intempéries et surtout s'adapte à toutes les hauteurs de chute. Une partie réservée pour les tout-petits sera également clôturée par de petites barrières.

La création de la dalle a été réalisée en avril, les différents modules seront posés fin mai, et seront suivis de la pose du revêtement final.





BORNE DE RECHARGE

Le parking du Golf de Marolles accueille désormais une borne à rechargement électrique pouvant accueillir deux voitures.

Opérée par le Sigeif, celui-ci propose un large réseau de bornes de recharge sur le territoire.

Aucune carte d'accès spécifique ou d'abonnement n'est nécessaire pour accéder à ce service.

Une simple carte bleue et un smartphone suffisent pour permettre de déclencher la recharge sur l'intégralité du réseau Sigeif, selon une grille tarifaire qui repose sur une tarification à la minute.

L'installation d'une prochaine borne dans la ville est à l'étude.

Informations : www.sigeif.fr



BOÎTE À LIVRES

Le 26 mars dernier, à l'occasion de la Fête du Livre et du Jeu, les élus et les jeunes de la Maison des Jeunes ont inauguré la nouvelle implantation de la Boîte à livres au centre commercial des Buissons. Réalisée il y a quelques années par les jeunes de la Maison des Jeunes, puis retirée suite à des dégradations, voilà de retour ! N'hésitez pas à faire vivre cette boîte en y ajoutant vos livres coup de cœur, vous y trouverez sans doute de nouvelles lectures à découvrir.

LE PARI DE L'ÉLECTRIQUE



Dans un souci de protection de l'environnement et dans le cadre de ses démarches de développement durable, la ville fait évoluer progressivement son parc automobile au profit de véhicules propres.

Polluer le moins possible et protéger au mieux la nature est vital, c'est pourquoi la ville s'engage à privilégier au sein de son parc automobile des véhicules émettant moins de CO².

En 2018, le service Propreté s'équipait d'un véhicule électrique avec benne afin de faciliter le travail des agents d'une part, et de réduire d'autre part la pollution sonore, la pollution de l'air et la facture énergétique de la commune. Cette logique se poursuit avec l'objectif de renouveler le parc automobile à la hauteur d'un véhicule électrique par an, en bénéficiant de la reprise d'un véhicule diesel.

En avril, les ASVP ont disposé de l'arrivée d'une Dacia Spring électrique d'une valeur de 17090 € pour un coût total de 5 590 €. En effet pour en faire l'acquisition, la ville a bénéficié de 2500 € de prime à la reconversion, 4000 € de bonus écologique et une participation du SIGEIF à hauteur de 5000 €. L'année prochaine, un Master Renault devrait venir gonfler les rangs du parc automobile des véhicules électriques.





DOSSIER

LE BUDGET 2022

LES CHIFFRES CLÉS

SECTION
FONCTIONNEMENT
9 224 600 €

+ 3,66 % par rapport au budget primitif de 2021
(voir focus page 12)

SECTION
INVESTISSEMENT
3 222 500 €

+ 17 % par rapport au budget primitif de 2021
(voir page 13)

SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS
57 100 €

En légère baisse par rapport au budget primitif 2021 mais équivalent au réalisé 2021. Cela traduit une distribution plus efficace et plus adaptée des subventions à nos associations.

Adopté le 12 avril dernier par le Conseil municipal, le budget de la commune traduit les orientations de la politique municipale pour l'année dans les compétences qui sont les siennes : cadre de vie, enfance-jeunesse, vie associative et animations notamment...

En ce sens, vous trouverez dans ce dossier les éléments clés pour comprendre le budget primitif 2022 de la commune.

Un budget qui confirme la stratégie budgétaire mise en place par l'équipe municipale (page 12) et un budget ambitieux pour notre commune avec des dépenses d'investissement en forte augmentation (page 13).

SUBVENTIONS AU
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

130 000 €

Stable par rapport au budget primitif de 2021

RÉSERVE
D'INVESTISSEMENT DE
100 000 €

Comme en 2021, mais dans une moindre mesure, la municipalité a décidé de se doter d'une réserve qu'elle pourra utiliser en investissement si besoin.

Des investissements en hausse sans surcoût pour les Marollais

0%

Gel des taux de taxes foncières : 35,75 % sur le bâti et 51,05 % pour le non-bâti.

Gel des tarifs municipaux : restauration scolaire, centre de loisirs, petite enfance etc.

0

emprunt supplémentaire contracté.

Notons aussi la baisse des tarifs de l'eau pour tous les marollais après le changement d'opérateur. Exemple : une baisse de 15% de la facture d'eau pour les consommations inférieures à 120m³.

UNE STRATÉGIE BUDGÉTAIRE REPENSÉE

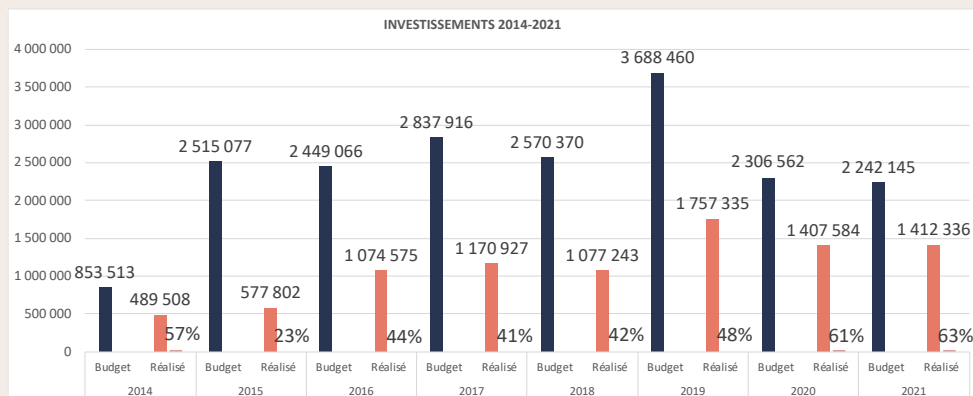
L'objectif de l'équipe municipale est de présenter le budget le plus sincère possible, c'est à dire le plus proche des dépenses réelles de fonctionnement. Ainsi l'autofinancement disponible pour le budget d'investissement sera constitué des réelles économies réalisées

sur le budget de fonctionnement.

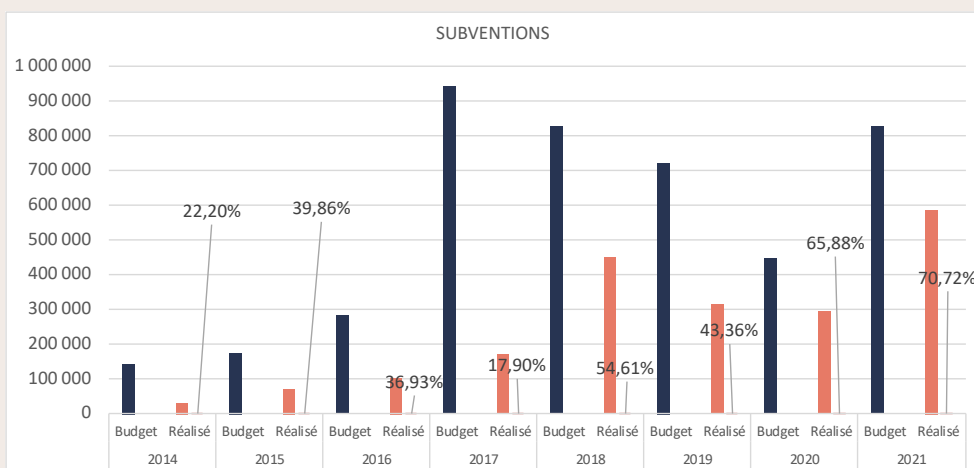
En revanche la municipalité finance depuis deux ans les investissements réalisés dans la commune grâce aux importantes subventions que nous sollicitons auprès de nos partenaires.

Un fort taux de réalisation des investissements prévus au budget

Cette stratégie permet à l'équipe municipale d'investir de manière équilibrée tout au long du mandat. Ainsi, comme on peut le constater sur le graphique ci-contre, la part d'investissement réalisés par rapport aux investissements prévus au budget primitif est en nette augmentation depuis deux ans. En 2021, 63% des projets prévus ont été réalisés (61% en 2020). Auparavant, ce taux de réalisation était d'environ 40%.



Des subventions pour financer les projets



Le financement des projets ne repose donc plus uniquement sur l'autofinancement mais plutôt sur une recherche active de subventions. Les résultats de cette nouvelle volonté sont illustrés par le graphique ci-contre. En 2021, et pour la première fois depuis huit ans, plus de 70% des subventions prévues au budget a été obtenu par la municipalité. En valeur absolue, il faut remonter à 2013 pour obtenir un tel niveau de subvention.

Pourquoi les dépenses de fonctionnement sont en hausse ?

Bien qu'en baisse de 6% par rapport aux dépenses réalisées en 2021, le budget de fonctionnement 2022 fait l'objet d'une légère augmentation de 3,29 % par rapport au budget primitif 2021. Et cela, sur ces deux principales composantes, que sont les dépenses de personnel et les charges à caractère général.

Les dépenses de personnel évoluent en raison de l'inflation qui impacte le SMIC et donc le traitement de base, mais également de l'impact des primes légales

payées aux agents seulement depuis 2020.

Les charges à caractère général sont légèrement supérieures à celles du budget 2021, suite à l'augmentation des tarifs des fluides et de l'inflation, de la possibilité d'organiser davantage de manifestations avec notamment un programme culturel varié, des séjours pour notre jeunesse et enfin Marolles en Fête qui s'étendra cette année sur une dizaine de jours (voir pages 16-17).

LES INVESTISSEMENTS EN 2022



Malgré sa complexité, le budget primitif est un document essentiel dans la vie de la commune car il fixe les dépenses et les recettes allouées à la bonne marche de la collectivité (section de fonctionnement) mais aussi les dépenses et recettes d'investissement.

Celles-ci permettent d'identifier les projets municipaux structurants qui sont prévus pour l'année. Le budget

primitif 2022 est marqué par des investissements en forte augmentation.

Cette augmentation traduit la volonté de la ville d'adapter les équipements communaux et de maintenir un service public qualitatif de proximité. Et cela, à moindre coût grâce aux subventions sollicitées.

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

- Remise en état du Parc urbain : 500 000 €
- Aménagement des cheminements piétons : 98 000 €



VOIRIE

- Requalification de l'avenue des Bruyères : 700 000 €
- Aménagement de la route de la Patte d'Oie et d'une piste cyclable reliant Marolles à Sucy réalisé par GPSEA : 700 000 €



ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Remplacement de la chaudière de l'hôtel de ville : 100 000 €
- Mise en place d'éclairage public à LED : 190 000 €
- Remise en état du système de vidéoprotection : 100 000 € (budget total de l'opération : 420 000 € sur 2022-2024)
- Remplacement d'un fourgon thermique par un véhicule électrique dans le cadre de notre Plan pluriannuel d'investissement : 55 000 €

ENFANCE - JEUNESSE



- Création d'une aire de jeux au Parc urbain : 120 000 €
- Travaux de sécurisation dans les écoles : 41 000 €
- Aménagement d'une halte-garderie : 30 000 €

À VENIR



STAGES MULTISPORTS

L'été arrive et les vacances aussi !
La ville vous propose 3 stages multisports tout au long de l'été réservés aux enfants de 9 à 12 ans. Une semaine pour découvrir une large diversité de sports en compagnie d'autres enfants et accompagnés de vos animateurs.

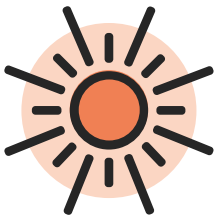
PROCHAINS STAGES

Du 11 au 15 juillet

Du 18 au 22 juillet

Du 22 au 26 août

Inscriptions : scolaire@marollesenbrie.fr
Tél : 01 45 10 38 31



PLAN CANICULE

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place, depuis plusieurs années, un réseau de bénévoles qui prend en charge pendant les mois d'été les personnes fragiles et/ou isolées.

Ainsi, en cas de déclenchement par le préfet du « Plan d'urgence et d'alerte canicule », le CCAS se mettra en relation régulièrement avec les personnes inscrites au dispositif pour apporter conseils et assistance. L'inscription est volontaire et peut émaner d'un tiers à condition que le bénéficiaire ne s'y oppose pas.

CCAS : secretariat-social@marollesenbrie.fr
Tél : 01 45 10 38 23



COLLECTE SOLIDAIRE

Les jeunes élus du CME entament ce dernier trimestre avec de beaux projets responsables : la journée de nettoyage le 21 mai et la collecte solidaire de fournitures scolaires fin juin.

Une journée pour nettoyer

Dans le cadre de l'organisation d'une semaine du Développement durable dans la ville de Marolles-en-Brie du 16 au 22 mai, le Conseil municipal d'enfants réalise sa journée de nettoyage de la ville. Pour cela, ils ont besoin de toutes les bonnes volontés et de l'énergie de chacun pour rendre la ville plus propre et déclencher ainsi de bons réflexes.

Le rendez-vous est donc pris pour le **samedi 21 mai de 10h à 12h30 sur la Place des Quatre Saisons.**

Collecte solidaire de fournitures scolaires

Le CME se mobilise cette année aux côtés d'une association locale qui contribue à améliorer les conditions d'apprentissage des enfants à travers le monde : Ennéa World.

Ennéa World est une association française dédiée au développement de l'éducation, de la lutte contre l'illettrisme en France et dans le monde par des dons de fournitures scolaires au profit d'écoles et d'orphelinats. L'action d'Ennéa World s'inscrit dans les objectifs de l'UNESCO liés au programme des Objectifs de Développement Durable 2015 – 2030 visant à répondre aux besoins d'apprentissage de tous les enfants, jeunes et adultes, sans distinction de sexe.

La collecte se tiendra du 20 juin au 1^{er} juillet. Vous pouvez déposer vos dons aux horaires d'ouverture du centre de loisirs, aux accueils du matin ou du soir, ainsi que le mercredi de 7h30 à 9h et de 17h à 19h.

Informations : www.ennea-world.org



DES GESTES QUI SAUVENT

Vous avez entre 11 et 25 ans et vous souhaitez vous former aux gestes de premiers secours ?

La Maison des Jeunes organise une journée de formation dispensée par le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne, **le vendredi 8 juillet de 9h à 17h30.**



Inscription : jeunesse-civisme@marollesenbrie.fr – tél : 07 77 72 41 34



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2015, les Nations-Unies adoptaient l'Agenda 2030 proposant 17 objectifs à atteindre d'ici là pour voir la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le réchauffement climatique aboutir. Engagée dans cette démarche, la ville de Marolles-en-Brie a souhaité initier une Semaine du Développement durable du 16 au 22 mai.

Tout au long de la semaine, la ville propose aux écoliers et aux Marollais de prendre part à plusieurs actions de sensibilisation sur des thèmes comme le recyclage, le tri sélectif, la propreté, les perturbateurs endocriniens ou encore la mobilité douce.

Exposition « éco-gestes », exposition « Recycl'art », ateliers dans les écoles avec le Sivom... une diversité d'animations est proposée tout au long de la semaine. Pour conclure, un week-end responsable et solidaire vous attend :

- **Samedi 21 mai :**

- **De 10h30 à 12h30**, la journée de nettoyage organisée par les enfants du CME. Rendez-vous Place des Quatre Saisons.

- **De 13h à 14h30**, un grand pique-nique solidaire est proposé avec une mise en commun d'un plat, à partager avec les participants.

- **De 15h à 17h30**, un circuit forestier à pied ou à vélo est organisé au départ du parking du centre équestre des Bagaudes. Inscription au 01 45 95 00 51 ou à service.enfance@marollesenbrie.fr.

- **Dimanche 22 mai :** sortie à vélo en compagnie de l'association Le Nez au Vent qui propose une découverte des trajets utiles pour se rendre à la gare RER, au collège, au lycée ou encore au marché... (à partir de 10 ans). Inscription auprès du Nez au Vent : asso.lenezauvent@gmail.com ou 06 84 67 40 49.

Informations : www.marollesenbrie.fr



HISTOIRE DU PLATEAU BRIARD

L'Université Inter-Âges de Créteil organise sur la commune, une conférence menée par Pierre-Alain MALLET, conférencier national diplômé de la Sorbonne et de l'École du Louvre, le lundi 23 mai à 19h.

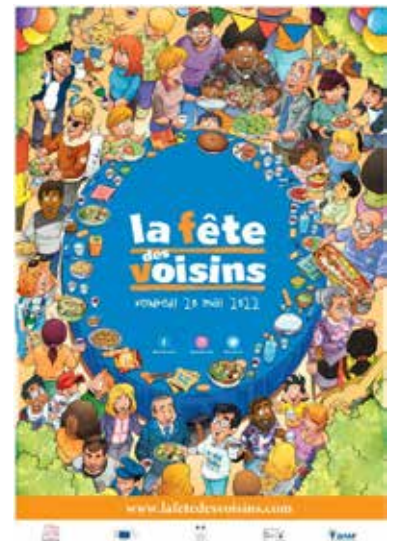
« Aux confins de l'Île-de-France et de la Brie, le Plateau Briard conserve les traces de son passé. Grandes forêts en lisière desquelles châteaux et demeures seigneuriales vinrent s'installer. Passé agricole et maraîcher, la silhouette des fermes briardes ponctue un paysage qui a su préserver églises, puits et lavoirs comme les témoignages de la vie rurale ».

Lundi 23 mai à 19h, salle des fêtes de Marolles-en-Brie.

Inscription obligatoire sur www.uia94.fr



FÊTE DES VOISINS, NOUVELLE FORMULE !

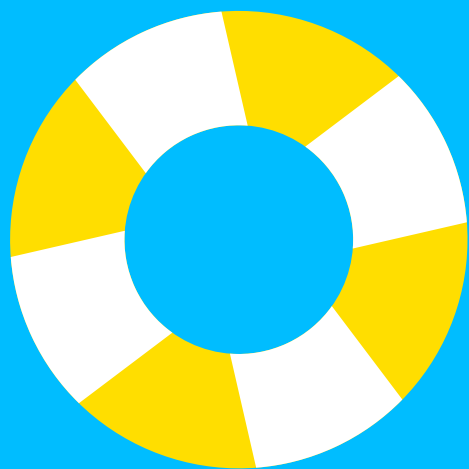


Cette année l'association revisite la formule de la traditionnelle « Fête des voisins » pour la rendre plus respectueuse de l'environnement et réduire ainsi son empreinte carbone.

Exit nappes, verres, ballons et t-shirts ! Le modèle habituel n'est plus adapté aux enjeux environnementaux. Par ailleurs, la crise ukrainienne impacte l'approvisionnement de l'association. C'est donc dans ce contexte qu'est proposé de tester un dispositif « 100% digital » pour une Fête des voisins « 100% humaine », aussi chaleureuse que les précédentes !

Un kit de communication vous sera mis à disposition en téléchargement sur simple demande auprès du service Communication, Événementiel & Culture : evenementiel@marollesenbrie.fr

MAROLLES EN FÊTE



DU 2 AU 13 JUILLET

La pandémie nous avait contraint l'été dernier, à organiser une version minimale de « Marolles en fête » que les intempéries ont finalement écourtée. Cette année, c'est une version « grand format » que la ville vous propose : journée de lancement en grande pompe le 2 juillet et prolongation jusqu'au 13 juillet ! L'été sera chaud à Marolles...

Le samedi 2 juillet lance le calendrier des festivités d'été au Parc urbain, avec un village regroupant des activités diverses et adaptées à tous les âges, animée par l'UCPA. En soirée, les prés du Réveillon vous accueilleront pour une soirée inoubliable : festival de foodtrucks, concert exceptionnel, feu d'artifice éblouissant et traditionnel feu de la Saint Jean !

La Municipalité a souhaité offrir un lieu de rencontre, de jeu et de divertissement sur le Parc urbain, pour animer les premiers jours de l'été. Grands-parents, petits-enfants et grands enfants se réuniront ainsi pour partager le même plaisir de fêter l'été ensemble.



SAMEDI 2 JUILLET

PARC URBAIN
14H - 19H

Espace détente

•
Activités ludiques
UCPA

•
Foodtrucks

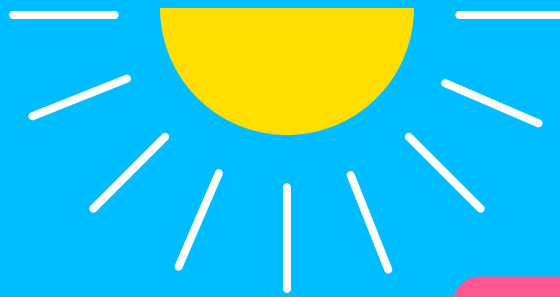
PRÉS DU RÉVEILLON
19H - 2H

Festival Foodtrucks

•
Concert live
du groupe AIRPLAY

•
Feu d'artifice

•
Bûcher de la Saint-Jean



Univers

grimpe



DU 2 AU 13 JUILLET

PARC URBAIN

Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi
15H - 20H

Mercredi | Samedi | Dimanche
14H - 20H

Univers

aquatique



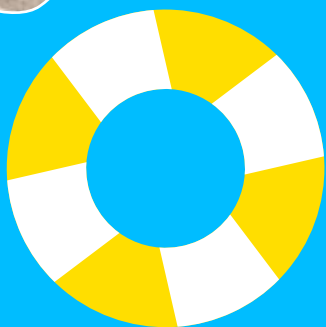
Univers

glisse urbaine



Univers

ludo-sportif



Retrouvez le programme sur
www.marollesenbrie.fr






À VENIR

CINÉ PLEIN AIR



La ville de Marolles vous invite à prolonger l'été autour d'un ciné en plein air, le vendredi 2 septembre au Parc urbain. D'ores et déjà, choisissez votre film préféré en votant parmi les propositions suivantes. Pour voter, rien de plus simple, **connectez-vous entre le 15 et 29 mai à l'application mobile de la ville, rubrique « Sondage » et cliquez sur votre choix de film.**

L'application mobile « Ville de Marolles-en-Brie » est disponible sur les plateformes Google Play et App Store.

- 
DRAGONS 3
- 
**JUMANJI :
NEXT LEVEL**
- 
**RENDEZ-VOUS
CHEZ LES MALAWAS**
- 
**SONIC,
LE FILM**
- 
**LE VOYAGE DU
DR DOLITTLE**

JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Marolles, Terre de Jeux 2024, met à l'honneur la pratique du sport pour tous, le temps d'une journée animée et conviviale.



Être Terre de Jeux, c'est s'engager à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Riche de ses associations, la ville vous invite à découvrir et vous initier à divers sports et activités, tout en partageant les mêmes valeurs autour du sport.

**Samedi 25 juin de 14h à 17h au Parc urbain.
Entrée libre.**





Du 1 mai au 30 juin 2022

BON DE RÉDUCTION

valable sur toutes prestations homme ou femme,
et sur présentation de ce coupon.

3€

LE SALON
Bellissimi

 Bellissimamarollesenbrie
 lesalonbellissimi

07 66 69 73 09 - 01 43 86 17 67

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h00

5 rue de la Porte des Bois - 94440 Marolles en Brie

AGENDA

MAI



MUNICIPAL

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Du 16 au 22 mai
Programme sur marollesenbrie.fr



AUTRE

FÊTE DES VOISINS
Vendredi 20 mai 2022
Chez vous !

ASSOCIATIF

VISITE DU RUCHER COMMUNAL Rencontres Marollaises

Samedi 21 mai
9h - 12h30
Parking du cimetière paysager

ASSOCIATIF

GALA DE DANSE Conservatoire

Dimanche 22 mai
17h
CRR Marcel Dadi, Créteil

ASSOCIATIF

CONFÉRENCE HISTOIRE DU PLATEAU BRIARD - UIA

Lundi 23 mai
19h
Salle des fêtes

ASSOCIATIF

FÊTE DES MÈRES ACM

Dimanche 28 mai
Centre Commercial
des Buissons

ASSOCIATIF

TOURNOI DE PÉTANQUE La Boule Marollaise

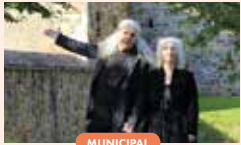
Dimanche 5 juin
Parc de la Marnière



AUTRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1^{ER} TOUR

Dimanche 12 juin
8h - 20h



MUNICIPAL

CONCERT LECTURE « Tous les matins du monde »

Jeudi 16 juin
Salle des fêtes

ASSOCIATIF

FÊTE DES COMMERÇANTS ACM

Samedi 18 juin
Centre Commercial
des Buissons

ASSOCIATIF

THÉÂTRE Conservatoire

Samedi 18 juin
Salle des fêtes



AUTRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2^{ÈME} TOUR

Dimanche 19 juin
8h - 20h

MUNICIPAL

COLLECTE FOURNITURES SCOLAIRES CME

Du 20 juin au 1^{er} juillet
Centre de Loisirs

MUNICIPAL

SPECTACLE DES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE

Vendredi 24 juin
18h
Espace des Buissons

ASSOCIATIF

JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Samedi 25 juin
Parc urbain



MUNICIPAL

MAROLLES EN FÊTE

Du 2 au 13 juillet
- Lancement : samedi 2 juillet
- Animations : du 2 au 13 juillet
(Voir pages 16-17)

AOÛT



AUTRE

COLLECTE DE SANG

Dimanche 14 août
9h30 - 13h30
Ecole de la Forêt

ASSOCIATIF

STAGE DE KARATÉ Marolles Karaté Do Shukokaï

Samedi 9 juillet
Dojo de la MAM

MUNICIPAL

CINÉ PLEIN AIR

Vendredi 2 septembre
20h
Parc urbain

MUNICIPAL

ASSOCIATIF

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 10 septembre
Parc urbain

SEPTEMBRE

ASSOCIATIONS



MAROLLES

KARATÉ DO SHUKOKAÏ

FÊTE SES 40 ANS

Voilà maintenant 40 ans que l'esprit du Karaté s'est installé à Marolles et ne l'a plus quitté. Une occasion unique de vous raconter la fabuleuse histoire du club, de sa création à nos jours.

Printemps 1982, sous l'impulsion de deux jeunes filles marollesaises le Karaté s'installe à Marolles-en-Brie avec l'ouverture du Dojo Marolles Karaté Do Shukokaï. Successivement, les pères de ses jeunes filles tiendront les premiers, le rôle de président : M. Wirtz et M. Weiss. L'engouement pour cet art martial assure dès lors la pérennité du club, et c'est ainsi que se succéderont plusieurs présidents : M. Arnoffi, M. Vergnangeal, M. Rosselange et depuis 2011, Patrick Cheneau, qui en est également l'enseignant au côté de Jean-Claude Elleboode.

Jean-Claude Elleboode y enseigne le Karaté Do depuis 40 ans. Une pratique qu'il a acquis auprès du Fondateur du Shukokaï, Maître Tani Chojiro 10^{ème} Dan Hanshi, au Japon. Passionné du Japon, Jean-Claude Elleboode est diplômé d'État en Karaté et en Éducation physique. Il est également Instructeur diplômé au Japon, de la Shukokaï World Karaté Do Union. Le club a d'ailleurs eu le privilège d'accueillir son Maître en 1988, et depuis de nombreux instructeurs du Japon sont venus délivrer leur enseignement.

La pratique au sein du Marolles Karaté Do Shukokaï est plus proche de celle d'une école de vie que d'une activité physique.

Cela est dû au respect du Karaté Do Sukokaï comme d'un art traditionnel qui implique le corps et l'esprit. Ce qui rejoint d'ailleurs la devise de Maître Tani « Chi To Gyo » : pratique et sagesse. En plus des cours proposés, le club organise régulièrement des stages au Dojo, et participe à des compétitions bien que cela ne soit pas la priorité du club.

Au Marolles Karaté Do Shukokaï, la pratique de cet art est ouverte à tous, aux enfants, aux adultes et également aux personnes en situation de handicap. Depuis 2012, une section Karaté Do Sénior à destination des retraités, permet d'enseigner les mêmes techniques mais avec une attention toute particulière portée à l'échauffement et aux étirements afin de préserver et gagner en mobilité. Une section Body Karaté a vu le jour également. La pratique consiste à réaliser la gestuelle de karaté en musique avec comme objectifs de se dépenser physiquement et de se divertir.

Après 40 ans, l'esprit du Shukokaï est toujours présent, plus vivant que jamais. Si vous avez des doutes, rien ne vaut la pratique ! Le club vous accueillera les bras ouverts !



LES AMIS DE MAROLLES

L'arrivée du printemps a permis la reprise des activités pour Les Amis de Marolles !

Le 12 et 13 mars derniers, une quarantaine d'artistes ont exposé leurs chefs-d'œuvres, tous plus beaux les uns que les autres : peinture, sculpture, mosaïque, enluminure, sculpture de livres... Plus de 200 visiteurs sont venus admirer cette exposition variée de très belle qualité.

Trois artistes ont été primés par le public :

- "Tels", Les balcons parisiens (huile sur toile)
- Michel Ducourtieux, Venise (photographie)
- Martine Conti, L'Ours (mosaïque)

Des réservations sont déjà prises pour la prochaine édition.

Autre évènement phare de l'association, la traditionnelle « Chasse aux Œufs », qui rencontre un vif succès auprès des enfants marollais chaque année. Le 9 avril dernier, les petits gourmands, équipés de leur boîte à œufs, se sont lancés à la recherche des œufs cachés. Une boîte remplie permet d'être échangée contre une boîte de vrais œufs en chocolat. La chasse a été bonne, chaque enfant est reparti joyeux, le sourire aux lèvres.

Un moment convivial avec les parents et grands-parents, une occasion de partager et de se rencontrer.

Toutes les photos de ces deux manifestations sont à retrouver sur le site internet de l'association.



www.amis-marolles.org



LA BOULE MAROLLAISE

Après deux annulations et un report, La Boule Marollaise a enfin pu concrétiser son repas de fin d'année le 5 mars dernier. Les 52 convives, ravis de se réunir à nouveau, festoyèrent ensemble à la salle des fêtes dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.

Le club célèbre également l'avènement d'un nouveau jeune champion : Augustin, joueur minime du club, est devenu champion du Val-de-Marne dans les catégories tête-à-tête et doublette. Félicitations !

Renseignements : laboulemarollaise@yahoo.fr / Tél : 06 24 49 45 52



CONSERVATOIRE

Après deux années d'interruption, la liberté retrouvée permet enfin aux classes d'art dramatique de présenter un nouveau spectacle. Comme en 2019, il s'agira d'une pièce écrite spécialement par le professeur Alexandre POTTIER qui, en plus d'être professeur, possède aussi des talents d'auteur. Une première représentation du spectacle adultes sera faite à la Ferme de Monsieur à Mandres-les-Roses, le dimanche 22 mai après-midi. Une session de rattrapage aura lieu à la salle des fêtes de Marolles, le samedi 18 juin. A cette occasion, la classe enfants et ados présentera également son travail de l'année.

Contact : Annie GAILLARD – 06 82 33 38 86 / conservatoiremarolles94@gmail.com



ASSOCIATIONS

ACM

Le 9 avril dernier, petits et grands ont fêté le printemps au Centre Commercial des Buissons. Pour l'occasion, des mini-ateliers de jardinage et de peinture étaient proposés aux enfants ; et une vente à prix coûtant de plantes aromatiques et en pot était organisée par les commerçants. L'Association des Commerçants de Marolles remercie chaleureusement les visiteurs et la société Michoux, horticulteur à Santeny, pour leur participation active à ce bel évènement printanier !

Contact : marisa.cecchini9@gmail.com



NINETY-FOUR BOXING



Longtemps implanté sur la commune grâce au soutien de notre défunt maire Alain Josse, le club de boxe Ninety-Four Boxing propose maintenant ses cours de boxe anglaise à Santeny. Pour tout public, les cours accueillent des adhérents de 5 à 72 ans, dont 40% de femmes ! Ils ont lieu les lundis, mardis, jeudis et dimanches au gymnase de Santeny ou à l'espace Montanglos.

Contact : mercierjul@yahoo.fr - 06 07 78 22 90



COUP DE POUSSE BRIARD



Créée en 2020, l'association Coup de Pousse Briard naît d'un constat favorable au développement d'échanges intergénérationnels. Depuis, des bénévoles de tous âges donnent de leur temps pour aider au soutien scolaire, à l'émergence et au suivi de projets professionnels, et bientôt à l'aide des plus jeunes aux plus anciens dans les nouvelles technologies. Aujourd'hui, le soutien scolaire, premier objectif de l'association, est atteint.

Le soutien scolaire consiste à soutenir les jeunes pour combler leurs lacunes et apprendre à raisonner par eux-même grâce à l'aide aux devoirs. Il permet aux élèves en difficulté d'avoir un appui et une ouverture culturelle dont ils ne disposent pas toujours.

Les objectifs du soutien scolaire sont multiples :

- Apporter une aide méthodologique au travail des enfants (compréhension, recherches d'informations, planification...),
- Donner confiance aux jeunes,
- Sensibiliser les jeunes à l'importance de s'investir dans leur scolarité,
- Impliquer et responsabiliser au maximum les parents.

Il existe deux créneaux de soutien scolaire : un pour les élémentaires, le mercredi de 17h à 18h15 à l'école des Buissons, et un pour les collégiens les mardis et les jeudis de 17h à 19h à la MAM.

Contact : 07 77 72 41 34 – coupdepoussebriard@gmail.com



LE NEZ AU VENT

Début de printemps prolifique pour l'association ! Le 29 mars dernier, le député Laurent Saint- Martin, les maires de Marolles, Boissy-Saint-Léger, Mandres-les-Roses, Santeny et Villecresnes, ainsi que des représentants du département et de GPSEA, en plus de cyclistes venus de tout le Plateau Briard étaient présents pour échanger sur les résultats du baromètre des villes cyclables sur le territoire et des besoins prioritaires d'aménagements lors d'une réunion publique.

La huitième édition de la Bourse aux Vélos fut une journée bien animée et conviviale : 106 vélos y ont été déposés et 88 vendus soit près de 83 % !

Plusieurs sorties vélo sont à venir :

- Samedi 21 mai – Départ 9h parking de l'église de Marolles – Durée 3h – dès 10 ans – Tégéval et visite du rucher de Marolles
- Sans oublier les sorties VTT en forêt, les samedis matin, le 30 avril, 28 mai et 25 juin.

Renseignements : asso.lenezauvent@gmail.com
Tél : 06 84 67 40 49



RENCONTRES MAROLLAISES

Dans le cadre de la Fête de la Nature, l'association Rencontres Marolaises avec la Tégéval propose de venir visiter le rucher communal le samedi 21 mai 2022, de 9h à 12h30, sur le parking du cimetière paysager. Au programme : découverte de l'apiculture, des différentes phases de vie des abeilles, de l'organisation d'une ruche, etc.



Renseignements : rencontresmarolaises.fr / Tél : 06 19 72 63 69



PERMANENCES DÉPARTEMENTALES À MAROLLES

Prise de rendez-vous sur valdemarne.fr ou par téléphone au 39 94



Ce nouveau service de proximité proposé par le Département vise à simplifier et à faciliter les démarches des habitants.

Un conseiller, agent du Département, vous recevra sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h, pour le dépôt de dossier papier ou en ligne (téléservice) concernant le forfait de transport Améthyste, l'aide de 60€ / Navigo Senior, l'APA, l'aide Val-de-Marne Solidarités, les demandes de place en crèche, le remboursement de 50% de la carte Imagine R et les réservations en Villages vacances.

Un service de proximité pour faciliter vos démarches

Permanences départementales dans votre ville

Imagine R - Améthyste - Navigo Senior - APA - MDPH
Demande de place en crèche - Villages vacances...

Pour toutes ces démarches, un agent vous reçoit sur rendez-vous. Il vous accompagne pour vos demandes en ligne et recueille les dossiers.

Infos pratiques et prises de rendez-vous : Tél. : 3994 valdemarne.fr

Marolles-en-Brie
Mairie de Marolles
Uniquement sur rendez-vous au 01 48 52 55 20

DES PROJETS POUR VOTRE HABITATION?

RDV Gratuit

PRENEZ LE TEMPS D'UN CONSEIL AUPRÈS D'UN ARCHITECTE!

A MANDRES-LES-ROSES, MAROLLES-EN-BRIE, NOÛVEAU, ORMESSON-SUR-MARNE, PÉRIGNY-SUR-YERRES, SANTENY, VILLECRENES

01 48 52 55 20

Périgny sur Yerres
Le Petit Marché de Printemps de Périgny

Samedi 21 mai
De 14h à 20h
Place de l'église

Beurre
Légumes locaux
Plantes médicinales
Pain
Apiculture
Cyclo Sirophie

21 et 22 MAI 2022

SAPRISTII!

1^{er} FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE

AU BOIS D'AUTREUIL

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas

Portage de repas dans le Val-de-Marne Sud

Votre agence

01 45 95 79 91

34, avenue du Général Leclerc
94440 SANTENY



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne - Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016

GAMME PLAISIR
Un choix de menus classiques,
« comme à la maison »

GAMME GOURMET
Un choix de menus haut de gamme,
« comme chez le traiteur »



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 12 AVRIL 2022

Une séance du Conseil municipal s'est tenue le mardi 12 avril à l'Espace des Buissons, elle était principalement consacrée au vote du budget primitif 2022 de la commune.

La séance s'est ouverte sur le vote à l'unanimité de l'ordre du jour, puis Monsieur le Maire a énoncé les décisions prises sur la période du 17 mars au 12 avril. Il a ensuite examiné les rapports figurants à l'ordre du jour.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la convention de partenariat avec le Département du Val-de-Marne pour l'organisation de permanences sur la commune, ainsi que l'avis relatif à la demande de reprise de la compétence Propreté Urbaine par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres-Val de Seine.

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

- Le compte de gestion 2021 a été adopté à la majorité avec 23 voix Pour et 3 Contre.
- Le compte administratif 2021 a été adopté à la majorité avec 18 voix Pour et 6 Contre.
- L'affectation de résultat pour l'année 2021 a été adoptée à la majorité avec 20 voix Pour et 6 Contre.
- Les taux pour 2022 ont été adoptés à la majorité avec 23 voix Pour et 3 Contre.
- Le budget primitif 2022 a été adopté à la majorité avec 20 voix Pour et 6 Contre.
- La création d'une AP/CP pour l'opération d'extension du réseau de vidéoprotection urbaine a été adoptée à l'unanimité.

- L'attribution des subventions aux associations et aux organismes divers a été adoptée à l'unanimité.
- L'attribution de la subvention au CCAS a été adoptée à l'unanimité.
- Les demandes de subvention (DSIL et DETR) pour l'aménagement d'une voie verte au Parc urbain ont été adoptées à l'unanimité.
- Les demandes de subvention (DSIL et DETR) pour la requalification de l'avenue des Bruyères phase 2 ont été adoptées à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

La modification de la délibération n°0088/2021 portant sur l'organisation du temps de travail des agents communaux au 1^{er} janvier 2022, la création d'un comité social territorial et la modification du tableau des effectifs ont été adoptées à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la modification de la délibération n°0092/2021 portant approbation de la convention avec l'association « Pôle montagne ».

VISITE D'OLIVIER CAPITANIO

Le 30 mars dernier, les cinq maires du Plateau Briard ont accueilli Olivier Capitanio, président du Conseil Départemental du Val-de-Marne. Cette journée a permis aux élus de sensibiliser le nouveau président du département aux problématiques que rencontre notre territoire : circulation routière, petite enfance, collèges, développement économique, etc. Les élus présents ont accompagné Monsieur le Président du Département sur différents sites de notre territoire, notamment le collège Georges Brassens.



MAROLLES MON VILLAGE



« Les feuilles mortes se ramassent à la pelle »...

A Marolles, ce sont les arbres qu'on ramasse à la pelle !!
Quelles que soient les raisons qui ont poussé la municipalité à couper tous ces tilleuls, avenue des Bruyères, c'était un sacrilège infâme pour les Marollais. Vous dites :

- Avoir fait une réunion publique ! Qui en a reçu l'information ? 20 personnes présentes à cette réunion, démontre que la communication était insuffisante !
- Avoir fait une communication sur votre application ! Depuis quand l'Application Mairie est-elle une référence officielle ?
- Avoir mis des annonces sur les tableaux lumineux ! Un peu léger pour un évènement d'une telle envergure !

Il est regrettable que Monsieur le Maire n'ait pas mis autant de zèle dans cette communication qu'il en a eu pour sa campagne municipale ! Dans votre démarche, vous n'avez pas pris en compte :

- L'émotion et même le traumatisme des Marollais, devant cette avenue dénaturée.
- Le défaut d'ombre qu'occasionnera votre affligeante décision.
- La démarche écologique qui préconise de planter des arbres pour absorber le carbone et préserver le climat.
- Le fait que les Marollais ont choisi de vivre ici AÜSSI pour les arbres.

Vous avez péché par mépris de la population, mais aussi par précipitation.

Car, un projet de cette envergure demande des mois de communications, **et de consultations des Marollais et même un référendum ! Cette question n'a même pas été débattue en conseil municipal !! OÙ EST LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE QUI FAISAIT LES GROS TITRES DE VOTRE PROGRAMME ÉLECTORAL ??** Pour tenter d'éteindre la vindicte populaire, toutes « les bonnes raisons » sont exprimées : C'est pour refaire les trottoirs pour les PMR ! Les PMR qui devront changer de trottoirs 3 ou 4 fois sur leur parcours !!

- C'est pour laisser entrer la lumière dans les arbres ! Pourquoi chercher à stimuler des tilleuls que vous accusez de prendre trop de place ?

- Les tilleuls sont vieux et malades : Vraiment ? Les tilleuls peuvent vivre 400 ans

- Par ailleurs, vous ajoutez qu'il faudra encore couper d'autres arbres parmi les tronçons subsistants, car les tilleuls sont trop serrés ! Pourquoi n'avoir pas couper tout de suite un arbre sur deux comme vous l'aviez annoncé ?

- Et, finalement votre ultime argument, c'est que l'élagage coûte cher et qu'en coupant des arbres, l'on fera des économies !!! **Votre mission n'est pas de faire des économies sur le dos de la population, mais de maintenir la commune telle que les marollais l'ont choisie !**

Rappelez-vous : Il y a plusieurs années, l'avenue de la Belle Image a subi le même outrage !

Elle n'a jamais retrouvé sa splendeur d'autrefois !

«Marolles, mon Village»

facebook.com/marollesmonvillage/
marollesmonvillage94@gmail.com

VIVRE MAROLLES



Nous nous étions engagés à revenir vers vous pour vous faire part des débats sur le budget annuel communal : acte fondamental de la gestion municipale, car il doit donner une vision et déterminer l'ensemble des actions qui seront entreprises sur l'année.

Lors du conseil municipal du 12 avril dernier, en l'absence de l'adjoint aux finances, le discours tenu par M. le Maire ne nous a malheureusement pas convaincu. En effet, faute de politique clairement définie, il est difficile d'avoir des finances publiques robustes, et c'est la raison pour laquelle nous avons voté contre.

Quelques exemples : **Le budget 2022** met en évidence un accroissement des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 550.000€. Somme en partie justifiée par l'augmentation des prestations de services, des fluides, des pénalités SRU (carence en logements sociaux), mais aussi par l'intégration du coût de la **police pluri communale** sur une année complète, soit 148.000€ pour 7 agents sur les 4 communes, (à rapprocher du coût de 165.000€ prévu à l'origine, pour une police municipale avec 4 agents dédiés à Marolles). Une différence de coût certes, quoique peu significative (17.000€). Mais la qualité de service attendue est-elle vraiment au rendez-vous ? De plus, il est à noter que **sur l'exercice 2021**, le budget était excédentaire de 120.205,31€. Mais en fait, surtout grâce à la somme de 94.000€, versée par l'organisme de portage foncier SAF 94 suite à la vente de la dernière parcelle du projet cœur de village. Au vu du montant de l'excédent réel, nous constatons qu'il n'est raisonnablement pas possible de dégager une véritable capacité d'autofinancement, élément essentiel et indicateur de performance qui permet d'analyser la santé financière d'une commune, sa capacité à dégager des ressources propres sur son cycle de fonctionnement, et dont le montant devrait être au moins égal au remboursement de l'emprunt en capital, soit 245.000€ en 2021 (obligations réglementaires)

Par ailleurs, M. le Maire, qui se veut le chantre de l'ouverture et du respect des oppositions, a récemment démontré sa capacité à faire preuve de ce que nous nommerons une « bienveillance sélective », tout en bafouant les règles républicaines élémentaires.

En effet, en tant que conseillers municipaux de l'opposition nous n'avons délibérément, pas été conviés pour être assesseurs dans un bureau de vote, lors du premier tour des élections présidentielles. Il a fallu que nous dénoncions publiquement cet état de fait, pour être sollicités et participer à cet acte citoyen, au second tour.

Cette attitude dénote un manque de respect assumé des élus, en contradiction totale avec le code électoral; mais surtout, au-delà des textes, du jamais vu dans notre commune. Est-ce là, l'idée que se fait notre maire de la notion de "bienveillance" ?

Vos élus restent à votre écoute : elus.vivre-marolles@gmail.com
Bernard KAMMERER, Carine CHARLES, Joël VILLACA.

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Rendez-vous du 2 au 13 juillet à Marolles en Fête !

Traditionnellement, l'événement Marolles en Fête a lieu sur une seule journée au Parc urbain à la fin juin. Nous avons tant aimé nous y retrouver pour profiter des animations pour petits et grands, des foodtrucks et du concert du soir.

Et c'est parce que nous aimons cet événement que nous vous proposons d'en profiter davantage, pendant 12 jours !

Tout en gardant ce qui fait l'essence de cet événement, **nous avons souhaité dynamiser Marolles en Fête et offrir, sur une plus longue période, des activités pour nos enfants**, quel que soit leur âge, grâce aux activités et animations proposées par l'UCPA : jeux d'eau, structures gonflables, piste de pumtrack ou encore accrobranche...

Profiter de l'été à Marolles sera aussi possible pour les plus grands avec un espace détente et de restauration pour les parents.

Par ce projet, nous souhaitons proposer **un lieu de rencontre où chacun pourra se retrouver**, emmener ses enfants ou ses petits-enfants profiter des beaux jours et du début des vacances d'été.

Nous vous donnons rendez-vous dès le 2 juillet prochain au Parc urbain pour la journée de lancement de Marolles en Fête. Au programme : activités pour les enfants, foodtruck et en soirée, concert sur les bords du Réveillon sans oublier le feu d'artifice et le bûcher de la Saint-Jean.

Après ces deux pénibles années de Covid, fêtons ensemble l'été à Marolles-en-Brie !





SUCY SECURITE

*Structure familiale de plus de 40 ans d'expérience
sans sous-traitance
pour une proximité tant géographique qu'humaine*

- ***Installation de systèmes d'alarme vidéo, contrôle d'accès***
- ***Maintenance et entretien des systèmes***

24h/24 **TELESURVEILLANCE**
VIDEOSURVEILLANCE
INTERVENTION / SITE

01 45 90 76 14 www.sucy-securite.com

7, avenue Albert Sarrault - 94370 SUCY-EN-BRIE

SARL au capital de 330 000 € | RC 439 246 232 000 11

Autorisation : AUT -094-2112-08-18-20130340959

L'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Marceau LEFORT, le 06/03/2022
- Maélie ROCHETTE, le 13/03/2022
- Kayden HUGUENOT, le 16/03/2022
- Mia PORÉE, le 16/03/2022
- Eva MONDOR, le 18/03/2022

ILS SE SONT DIT OUI

- Bruno SIOUNATH et Viviane XAVIER DOS SANTOS DE JESUS, le 02/04/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Pascal LECHAT, le 14/02/2022
- Marie-Louise JOSSE épouse MONNIER, le 10/03/2022
- Daniel COSTEY, le 15/03/2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Après l'élection présidentielle, les prochaines échéances électorales auront lieu les 12 et 19 juin à l'occasion des élections législatives. Les élections législatives servent à élire les députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales.

Le vote par procuration est possible. La demande doit se réaliser en ligne via la téléprocédure « Maprocuration ». L'électeur peut également demander en ligne la résiliation de la procuration qu'il a donné. Comme pour les demandes de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider sa demande.



POLICE MUNICIPALE

1 bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30.
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h15

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 32



FERMETURES ESTIVALES DE VOTRE MAIRIE

LES SAMEDIS

- 16 juillet
- 23 juillet
- 30 juillet

LES LUNDIS À 18H

- 18 juillet
- 25 juillet

NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 70 33
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Bouffin** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Lundi à vendredi** : 14:30 – 18:00
- **Samedi** : 09:00 – 12:00
- **Dimanche** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRE COURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40
contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire, 2 Hameau d'activités de la Tuilerie 01 43 86 13 13



BLUEGREEN

Evadez-vous

TOUTE L'ANNÉE

GOLF
INITIATIONS
GRATUITES

ouvertes à tous

INSCRIVEZ-VOUS
sur bluegreen.fr

GOLF BLUEGREEN

MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie



MAROLLES EN BRIE

FÊTE ANIMÉE

FOODTRUCKS

MAROLLES EN BRIE

FÊTE

CONCERT

2 AU 13 JUILLET

STRUCTURES

MAROLLES
EN BRIE